

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

## D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval, Québec.

**SOMMAIRE.** — Actes officiels—Nominations de commissaires d'écoles. — PÉDAGOGIE : Discipline scolaire.— Le cours triennal dans les écoles élémentaires, par M. A. Tremblay.— MÉTHODOLOGIE : De la comparaison.— PARTIE PRATIQUE : I, Devoir d'invention.— II, Dictée.— Les jouets.— Devoir d'invention.— III, Dictée, la neige.— Étude des contraires.— Problèmes pratiques d'arithmétique.— Toisé.— Divis : Poésie.— La Vierge à la crèche, par A. Daut.— Éléments de physique et de chimie agricoles, par H. LaRue.— GÉOGRAPHIE, Afrique centrale.— Une amusante scène d'hôpital.— Distractions utiles. — *Annales.*

### PÉDAGOGIE

#### DISCIPLINE SCOLAIRE

(Suite.)

La vie de l'instituteur est donc une vie de dévouement. L'âme *mercenaire* n'atteindra jamais le but de l'école, ne développera jamais droitement l'intelligence et le cœur des enfants confiés à ses soins.

L'éducation, comme toutes les grandes œuvres, est lente et difficile. *Personne ne fait moins sa volonté que celui qui sait commander* : vérité pour tous les dépositaires de l'autorité, mais surtout pour ceux qui sont chargés de l'enfance. Ici, l'étendue des devoirs est celle des besoins, et cette dernière est en quelque sorte infinie. Il faut éclairer l'enfant et cette lumière doit être pure, limpide et incessante comme celle de la lampe du sanctuaire. L'instituteur doit donc consumer sa vie pour ses élèves. Il doit profiter de tout : un fait d'histoire, une phrase, une règle, un mot quelquefois renferme des flots de lumière morale qui, répandue sur l'intelligence d'un enfant, peut décider de l'avenir de ce petit être. Une circonstance quelconque, une fête, le passage d'un convoi funèbre, un accident fournit à l'instituteur véritable des commentaires qui, donnés à propos et brièvement, forment graduellement l'esprit des élèves et leur apprennent à juger sainement de

### ACTES OFFICIELS

#### NOMINATIONS

Département de l'Instruction publique.—Nominations de Commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par Ordre en Conseil en date du 15 février courant (1881), de faire les nominations suivantes, savoir :

Comté de Rimouski, Saint-Damase de McNider. — M. Zéphirin Boucher, Ignace Desjardins, Elzéar Lavoie, Régis Roy et Alphonse Normand. Municipales nouvelles.

Comté de Lotbinière, Sainte-Agathe, No. 1 — M. John McGreen, en remplacement de M. John Ryan.

Comté de Mégantic, Inverness.—M. Donald D. Kenzie, en remplacement de M. J. mes Orr.

Comté de Kamouraska, Saint-Onésime. — M. Pierre Chouinard, en remplacement de M. Alphonse Jettier.